



Arles Crau Camargue Montagnette



Arles, le 17/01/2013

DOSSIER de PRESSE

Inaugurations des sites de Tarascon le 19 janvier et Saint-Martin-de-Crau le 2 février

Conservatoire de musique du Pays d'Arles

« L'art, c'est le plus court
chemin de l'homme à
l'homme » André Malraux.



De nouveaux locaux spacieux et adaptés à l'enseignement musical

Après plusieurs mois de travaux, les nouveaux locaux du conservatoire de musique du Pays d'Arles ont ouvert leurs portes aux élèves le 7 janvier à Saint-Martin-de-Crau et le 14 janvier dernier à Tarascon.

Ces ouvertures, dans des locaux anciens et patrimoniaux des communes, montrent l'attachement de la communauté d'agglomération au développement de l'enseignement et de la pratique de la musique sur notre territoire intercommunal.

C'est une fierté pour la structure qui, sur l'ensemble du territoire, représente 5 sites, 43 pédagogues et musiciens s'adressant à 1 300 élèves.

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm.fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villerm@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm;fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villerm@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Des lieux de culture riches en promesses

L'ouverture d'un lieu de culture est toujours riche en promesses pour une ville et un territoire, d'autant plus riche qu'il offre une seconde vie à un patrimoine emblématique, et l'ouvre davantage sur la cité :

- la bergerie de Saint-Martin-de-Crau est l'un des plus anciens édifices de la commune
- le quartier Kilmaine à Tarascon est un lieu historique et emblématique de la commune

Ces nouveaux locaux font dialoguer toutes les esthétiques musicales, dans leur belle diversité. Ce sont des projets magnifiques, et exemplaires, à bien des égards : ils concilient le respect d'un patrimoine d'exception et l'exigence, la modernité des installations acoustiques.

Le quartier Kilmaine à Tarascon retrouve la beauté et l'éclat de ses façades, mais il connaît surtout une nouvelle vie, une nouvelle âme, tournant le dos à sa vocation guerrière pour faire résonner des chants, des mélodies et des émotions des quelque 200 élèves qui y feront leurs gammes ou leurs premières notes dans un des orchestres du conservatoire (cf détail de l'historique du lieu ci-dessous)

Le Mas Bard au centre de Saint-Martin-de-Crau place la culture au cœur de la ville.

Cette forte volonté d'ouverture de la culture à tous se lit aussi dans l'effort déployé en faveur de l'accessibilité de l'ensemble de ces bâtiments aux personnes à mobilité réduite. C'est un effort à souligner, et à saluer, parce que cette accessibilité est un enjeu majeur de notre temps. Sur ce sujet ces locaux font figure d'exemples.

Mais au-delà de ces beaux édifices, notre fierté :

c'est aussi et surtout de savoir que le conservatoire du Pays d'Arles se déplace dans les établissements scolaires auprès d'enfants qui ne seraient peut-être pas venus jusqu'à lui,

c'est qu'il contribue à créer des "orchestres à l'école",

c'est qu'il intervient sur l'ensemble du territoire, là où sont les habitants, grâce à ses concerts nomades,

c'est que tout au long de l'année les élèves et leurs enseignants se produisent régulièrement, non pas sous forme de simples animations musicales, mais au travers de spectacles conçus comme de véritables prestations artistiques,

c'est que, lors de tous ces rendez-vous, s'affirme une belle ambition, celle d'être élitaire pour tous.

« **Être élitaire pour tous** », comme le disait Antoine Vitte, cela signifie transmettre à chacun l'art et la connaissance, ouvrir des regards, aider à découvrir des réponses à des questions a priori sans réponses, permettre à chacun par l'accès à ces esthétiques de se construire et de pousser son destin.

À noter aussi que, en plus de Tarascon et Saint-Martin-de-Crau, la communauté d'agglomération réfléchit à de nouveaux locaux sur Arles.

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm.fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villerm@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Sur le territoire communautaire, le conservatoire c'est :

- 1 141 élèves inscrits
- 43 professeurs
- 598 heures de cours
- 3 971 enfants concernés par les interventions en milieu scolaires (28 classes maternelles, 127 classes élémentaires, 4 classes secondaires)
- 126 concerts en 2012 (professeurs et élèves)
- 1 081 enfants accueillis à l'école du mélomane

À Tarascon

Le conservatoire reçoit 188 élèves. 563 enfants sont concernés par les interventions en milieu scolaire (soit 20 classes élémentaires). L'année 2012 a vu se dérouler 14 auditions d'élèves, 2 concerts de professeurs et 4 concerts d'élèves.

À Saint-Martin-de-Crau

Le conservatoire reçoit 245 élèves. 640 enfants sont concernés par les interventions en milieu scolaire (soit 21 classes élémentaires). L'année 2012 a vu se dérouler 6 auditions d'élèves, 4 concerts de professeurs et 6 concerts d'élèves.

Financements

À Tarascon

Coût

Travaux intérieur : 2 204 000 euros TTC

Travaux extérieur : 962 000 euros TTC

Soit au total : 3 166 000 euros TTC

Financement

ACCM : 1 200 000 euros

Conseil général : 830 000 euros

FCTVA : 490 000 euros

Drac (direction régional des affaires culturelles) : 273 000 euros

Tarascon : 373 000 euros

À Saint-Martin-de-Crau

Coût

Coût total (achat bâtiment + travaux) : 1 377 929 euros € TTC.

Dont achat du bâtiment : 657 929 euros TTC (bâtiments acquis en 2008)

Subvention Conseil général : 252 000 euros

dont travaux : 720 000 euros TTC

Subventions

Conseil général à hauteur de 40% : 288 000 euros

Conseil régional à hauteur de 30% : 216 000 euros (demande en cours)

ACCM à hauteur de 30% : 216 000 euros

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm.fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villermy@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Le budget consacré par ACCM au fonctionnement du conservatoire de musique du Pays d'Arles en 2012

- cotisation au Smigpemac : 1 277 814 euros (dont charges de fonctionnement) : 44 630 euros)
- charges de personnel ACCM : 232 000 euros
- soit une **dépense totale de 1 509 814 euros en 2012**

Les recettes s'élèvent à : 112 891 € (frais d'inscription des familles)

À souligner le faible niveau de recettes dû à une volonté d'ACCM de tarification basse des frais d'inscription pour les familles.

(Coût trimestriel pour un enfant : 50 euros pour l'enseignement musical, 17 euros pour l'éveil musical)

Quelques éléments techniques

Tarascon

D'une superficie de 950 m², ce nouvel équipement, qui est composé d'une partie administrative et d'une partie technique avec tout ce que cela implique en termes de fonctionnalité, a été réalisé par Thierry Algrin Architecte DPLG-ACMH et permettra de révéler la vocation patrimoniale et culturelle de la ville. Il est situé dans le bâtiment 34 de la partie ancienne des casernes du XVIIIe siècle du quartier Kilmaine.

Le conservatoire occupe la partie orientale des casernes. L'entrée principale, qui permet l'accueil du public, se trouve sur le parvis de la façade nord. Elle fait le pendant avec celle dédiée à la future Cité judiciaire.

Réalisée en 2011, la première tranche de travaux a permis la restauration des toitures et façades du bâtiment pour un montant de 962 000 euros TTC. En 2012, la deuxième tranche de travaux a vu la réhabilitation des locaux et l'aménagement des salles : accueil du public, enseignement, studios d'enregistrement, locaux d'accompagnement et locaux techniques.

Les élèves seront donc accueillis dans un hall d'accueil aux proportions généreuses. Les parents pourront alors laisser ou attendre leurs enfants dans un espace accueillant et lumineux. Les grandes salles voûtées du rez-de-chaussée sont dédiées aux salles de cours nécessitant le plus d'espace. Les autres salles de cours et les salles spécifiques dont une salle de musique assistée et d'enregistrement sont réparties à l'étage. Un ascenseur permet aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement à l'ensemble des locaux. Un bloc sanitaire par étage assure un confort d'usage aux utilisateurs de l'école. Des sanitaires spécifiques pour les tout-petits sont installés à l'étage en liaison directe avec les salles d'éveil musical. Les paramètres techniques et acoustiques ont été au cœur des préoccupations afin d'offrir un outil performant aux élèves qui disposent ainsi d'un espace de travail accueillant et chaleureux.

Les travaux ont duré 8 mois.

Saint-Martin-de-Crau

Le Mas Bard est une ancienne bergerie. Dans le bâtiment principal se trouve un accueil, une zone d'attente enfants-parents, des salles de cours avec notamment un espace dédié à l'éveil musical des tout-petits et les bureaux du personnel administratif au rez-de-chaussée et à l'étage.

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm.fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villermym@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Dans l'ancien corps de bâtiment (ancienne bergerie), se trouvent à présent 5 salles de cours.

L'espace extérieur, quant à lui, est divisé en deux parties. Une zone de stationnement et une cour intérieure pouvant servir pour de petites manifestations en plein air. Les travaux ont duré 8 mois.

Les entreprises intervenantes (10 lots) sont les sociétés Reboul, Parachini, Socas, société provençale de peinture, Provelec, Act Climatisation, Sacer. Le maître d'œuvre est l'agence d'architecte A.R.S.

Le maître d'ouvrage est ACCM.

Marseille Provence 2013

Depuis le 13 janvier, Marseille-Provence est capitale européenne de la culture. Plus de 400 manifestations, concerts, expositions, parcours artistiques et fêtes populaires seront organisés dans les Bouches-du-Rhône pour rendre cet événement incontournable. ACCM a décidé de s'engager dans cette aventure unique, en adhérant, dès sa création, à l'association MP 2013 et en portant via son conservatoire de musique du Pays d'Arles, deux projets communautaires : « *Mouvances troubadours* » et « *Nos paysages sonores* ».

« *Mouvances troubadours* », est une série de 11 concerts et 7 ciné-concerts autour du message spirituel et poétique des troubadours. Le 1^{er} concert est donné vendredi 18 janvier au théâtre de Tarascon. Un concert de musique baroque de Barbara Strozzi.

La prochaine date à noter est un ciné-concert au théâtre de Tarascon le mercredi 6 février à 18h30 : Piano blues de Clint Eastwood.

Le programme détaillé des concerts et ciné-concerts du projet Mouvances troubadours est sur www.agglo-accm.fr

-« *Nos paysages sonores* » a pour objectif la création d'installations sonores dans des lieux emblématiques du territoire par des enfants des écoles primaires du territoire communautaire et une classe terminale de Saint-Rémy-de-Provence. Le rendu des installations sera visible dans des lieux patrimoniaux du territoire à partir du mois de juin.

Par cet engagement fort, la communauté d'agglomération réaffirme une volonté de considérer la culture comme une priorité.

« La culture, nous la voulons pour tous, nous la voulons partout. Si nous agissons avec cette mobilisation, avec cette détermination, c'est qu'avec la crise, avec les restrictions budgétaires qui viennent, les renoncements sont fréquents. Les collectivités locales, la nôtre en particulier, tiennent cependant le cap de l'exigence. »

Claude Vulpian, président de la communauté d'agglomération ACCM.

Contacts presse

Service
communication
Laure ROYAN
04.86.52.60.59
l.royan@agglo-
accm.fr

Anne-Paule FLOUW
04 86 52 60 92
a.flouw@agglo-
accm.fr

Conservatoire
René VILLERMY
04.90.49.47.16
r.villerm@agglo-
accm.fr

Accueil ACCM
5 rue Yvan
Audouard
13200 Arles
Tél. 04.86.52.60.00
Fax 04.90.18.43.79
leprésident@agglo-
accm.fr

**ARLES, BOULBON,
SAINT-PIERRE-DE-
MEZOARGUES,
SAINT-MARTIN-DE-
CRAU ET TARASCON**

Le conservatoire de musique du Pays d'Arles

Depuis la rentrée de septembre, l'école de musique de la communauté d'agglomération et de Saint-Rémy-de-Provence s'appelle **le conservatoire de musique du Pays d'Arles**. Il regroupe les 5 communes de la communauté d'agglomération (Arles, Tarascon, Saint-Martin-de-Crau, Boulbon et Saint-Pierre-de-Mézoargues) et la commune de Saint-Rémy-de-Provence.

Cette nouvelle appellation a pour vocation première de favoriser une meilleure communication pour cet acteur culturel du territoire. Elle formalise en conséquence le classement de l'école de musique agréée par l'État et le fort attachement de la communauté d'agglomération aux pratiques artistiques et culturelles. Le développement des talents et de la créativité de près de 1 300 élèves inscrits chaque année est un important enjeu d'éducation et de formation qui va de pair avec la capacité individuelle d'émancipation et la dynamique collective du vivre ensemble.

Cette décision valorise également l'engagement, depuis bientôt 30 ans, des collectivités (communes et communauté d'agglomération), des équipes pédagogiques et administratives dans leurs missions d'éducation, d'enseignement et d'animation musicale. Elle concrétise en même temps une belle reconnaissance pour les jeunes ou moins jeunes musiciens et leurs familles qui s'impliquent dans un rayonnement culturel et musical qui n'a cessé de s'intensifier depuis quelques années.

Les élus, les délégués des parents d'élèves, les équipes administratives et pédagogiques vont travailler de concert durant cette année scolaire 2012-2013 à l'élaboration d'un nouveau projet d'établissement dont les objectifs centraux seront une amélioration du service et une ouverture sur les pratiques amateurs et les musiques d'aujourd'hui.

Les enseignants restent gérés par le Smigpemac (syndicat mixte intercommunal pour la gestion du personnel des écoles de musique des Alpilles et de la Crau). Ce syndicat, créé en 1986, permet de mutualiser l'équipe des 45 enseignants avec la commune de Saint-Rémy-de-Provence.